

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

		()		
Section 1. Identification				
Identificateur de produit		Metaflux 70-81 Titanium Spray		
Autres moyens d'identification		70-81		
Usage recommandé et restrictions d'utilisation		LUBRIFIANT/AÉROSOL		
Identificateur du fournisseur initial	AMETA SOLUTION.COM 1392, AVENUE DE LA GARE, MASCOUCHE, (QUEBEC), J7K 2Z2,			
	CANADA T	ΓΕL. (450) 477-3102 & (888) 452-6382 WWW.AMETASOLUTION.COM		

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation | Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Aérosol extrêmement inflammable (Catégorie 1)

Gaz sous pression (Gaz comprimé)

Irritation cutanée (Catégorie 2)

Danger par aspiration (Catégorie 1)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système nerveux central

Danger pour le milieu aquatique – chronique (Catégorie 2)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)











Danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression; peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques; entraîne des effets néfastes à long terme.

*** Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P264 Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. P271 Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage. P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. P331 NE PAS FAIRE VOMIR. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un médecin en cas de malaise. P391 Recueillir le produit répandu. P410+P412+P403+P233 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus

Asphyxiants simples (catégorie 1) Le gaz qui est un asphyxiant simple***

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Section 3. Composition/miormation sur les ingreuients					
Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*			
Hydrocarbones, C6, isoalcanes	64742-49-0	20-25			
Zinc, poudre	7440-66-6	< 1			
Hydroxytoluène butylé	128-37-0	< 0,1			
- 4 1 (4)	(40 000)	<u></u>			

Tous les ingrédients sont énumérés conformément OSHA (29 CFR). Contient aussi du Butane.

^{*} Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).



Section 4. Premiers soins				
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut			
	confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.			
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. NE PAS FAIRE VOMIR. NE JAMAIS donner quoi que ce			
	soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche			
	avec de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la			
	victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration.			
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. (15-20 minutes) En cas d'irritation ou d'éruption			
	cutanées: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.			
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (5-10). Enlever les			
	lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux			
	persiste: Consulter un médecin.			

Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés) Provoque une irritation cutanée.

Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)

Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage.

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.



Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition: CAS 128-37-0 ACGIH – TLV-TWA 2 mg/m³;

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques					
Apparence, état physique/couleur Liquide gris (aérosol)	Tension de vapeur Non disponible				
Odeur Caractéristique	Densité de vapeur Plus lourde que l'air				
Seuil olfactif Non disponible	Densité relative 0,6849 g/cm ³ @ 20°C				
pH Non disponible	Solubilité Non disponible				
Point de fusion/congélation Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible				
Point initial/domaine d'ébullition Non disponible	Température d'auto-inflammation Non disponible				
Point d'éclair Non disponible	Température de décomposition Non disponible				
Taux d'évaporation Non disponible	Viscosité Non disponible				
Inflammabilité (solides et gaz) Aérosol très inflammable	COV Non disponible				
Limites supérieures et inférieures Non disponible	Autre Aucune connue				
d'inflammabilité/d'explosibilité					

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Risque de réactions dangereuses

Accumulation de vapeurs inflammables si on chauffe le produit. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Matériaux incompatibles

Matières comburantes; etc.

Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Irritation cutanée, rougeurs, douleurs; Irritation des yeux, rougeurs, larmoiements; Irritation des voies respiratoires, toux, souffle court, étourdissements, somnolence, nausées et maux de tête, etc...

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Aucune donnée disponible;

Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible;

Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible;

Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP;

Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible;

Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Possible;

Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible;

Danger par aspiration – Possible;

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)

Aucune

ETA non disponible dans ce document.



SOLUTI	ON.COM DATE & VERSION - LE 27 AOUT 2018 VERSION I		
	Section 12. Données écologiques		
Écotoxicité (don	nnées aquatique et terrestre) Aucune donnée disponible pour ce produit.		
Persistance et de	1 1 /		
Potentiel de bioa			
Mobilité dans le			
Autres effets no	1 1 1		
Autres circus ilo	Section 13. Données sur l'élimination		
D :			
	sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés		
Eliminer le conte	mu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.		
	Section 14. Informations relatives au transport		
	UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD		
	SOLS; CLASSE 2.1		
	UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du 49 CFR (USA)		
UN1950; AERO	SOLS; CLASS 2.1		
Numéro ONU (l	UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)		
UN1950; AERO	SOLS; CLASS 2.1; MARINE POLLUTANT		
Numéro ONU (I	UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)		
	SOLS, FLAMMABLE; CLASS 2.1		
	ciales (transport/déplacement) Peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD.		
	nnementaux (IMDG ou autre) MARINE POLLUTANT		
	ac (normalement plus de 450 L en capacité) Impossible		
Transport en vi	Section 15. Informations sur la réglementation		
Dáglamantation	canadienne relative à la sécurité/santé Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié		
Regiementation	conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits		
	dangereux (RPD) et les critères du OSHA (29 CFR).		
D (-1 4 - 4			
	1 0 1		
	étrangère relative à la sécurité/santé/environnement		
	HA information: This product is regulated according to OSHA (29 CFR).		
	A (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Refer to the ingredients listed in Section 3 & Sections 12; 13 & 14.		
	SSA information: Refer to the ingredients listed in Section 3.		
HEALTH: 1	otection Association (NFPA): FLAMMABILITY: 4 INSTABILITY: 1 SPECIAL HAZARDS: Refer to Section 2 & 3.		
	E: 0 = Minimal 1 = Slight 2 = Moderate 3 = Serious 4 = Severe		
Camornia Propos	sition 65: No ingredient known to the State of California to cause cancer or other reproductive harm.		
	Section 16. Autres informations		
	récente version révisée de la fiche de données de sécurité Le 27 août 2018 version 1 (NSS ENTREPRISE INC.)		
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCOHS.		
Abréviations			
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists		
CAS	Chemical Abstract Service		
CL	Concentration létale		
DL	Dose létale		
ETA	Estimation de la toxicité aiguë		
IARC	International Agency for Research on Cancer		
IATA	International Air Transport Association		
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code		
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)		
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health		
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)		
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)		
PEL	Permissible Exposure Limit		
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail		
STEL	Short-term Exposure Limit		
TLV	Threshold Limit Value		
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada		
TSCA	Toxic Substances Control Act		
TWA	WA Time Weighted Average		
	connaissances l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales		

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.